

## LE PRIX DE REVIENT DE L'U.F. DANS DIFFÉRENTS TYPES D'EXPLOITATIONS EN BASSE-LOMBARDIE

**L**E MILIEU AGRICOLE PRIS EN CONSIDERATION EST L'UN DES PLUS DYNAMIQUES DE L'ITALIE : CARACTERISE PAR L'INTERET PREEMINENT ET TRADITIONNEL POUR L'INDUSTRIE LAITIÈRE, il compte sur un cheptel de haute qualité (race hollandaise), dont la densité dans la région est de 2 unités gros bétail par hectare de superficie de la ferme, et la production par tête se classe entre 4 et 4,2 t par an. Il est donc de rigueur que les cultures fourragères occupent la portion la plus importante de l'assolement, couvrant de 60 à 75 % du terrain, entièrement irrigué par des canaux. Les autres cultures fondamentales sont le Blé, le Maïs et, en quelques endroits, le Riz ; s'y ajoutent les plantations de peupliers le long des canaux et même en plantation pure (1) ; les cultures fourragères à proprement parler sont représentées essentiellement par la prairie de Trèfle blanc Ladino, durant trois-quatre ans en rotation et se transformant quelquefois en prairie de longue durée et même permanente, par ensemencement spontané avec du Ray-grass d'Italie et d'autres graminées locales ; on connaît des prés établis depuis cent cinquante à deux cents ans, très productifs et conservés soigneusement grâce à l'obligation prévue par les contrats de location. Une importance moindre est attribuée aux « marcites », prairies à irrigations hivernales, tandis que les cultures fourragères dérobées ou saisonnières (en répétition de superficie cultivée) gagnent progressivement du

(1) Pour d'autres détails sur la zone, nous envoyons le lecteur français aux ouvrages de R. DUMONT (Bulletin Techn. d'Inform. Minist. de l'agriculture, 1951, p. 629, « Espagne et Italie », Economie contemporaine, sept. 1951, p. 6).

terrain (surtout les Sorghos et le Maïs en seconde culture) et s'étendent sur 10 % de la superficie pour en couvrir jusqu'à 30 % en certaines zones.

Le progrès de l'industrie dans la région s'est répercuté en agriculture par une mécanisation plus ou moins marquée et par une spécialisation croissante de la production animale. Une différenciation qualitative s'en est suivie entre les fermes selon leur dimension et leur niveau économique et de préparation professionnelle, les grandes entreprises (100 hectares ou plus) étant généralement les plus favorisées par l'évolution signalée : de plus en plus, ces dernières sont orientées vers la monoculture fourragère et vers l'adoption de méthodes modernes pour la conservation des fourrages (récolte rapide, séchage artificiel au lieu de la fenaison, ensilage préfané et direct, déshydratation) ; on a essayé, non sans succès, un mode d'utilisation de l'herbe jamais pratiqué auparavant : le pâturage tournant systématique, à côté de l'introduction de la stabulation libre, largement répandue. Les combinaisons possibles de ces différents facteurs de l'exploitation sont censés procurer des résultats économiques très variables, dont il est difficile de prévoir, avant coup, les termes et la portée, si ce n'est sur la base de quelque analyse préliminaire des situations les plus typiques, qui puisse servir de témoin expérimental pour une évaluation suffisamment bien fondée.

C'est bien une analyse de ce genre que nous avons essayé d'entreprendre, en soumettant à un contrôle systématique un certain nombre d'entreprises structurellement différenciées et représentatives des divers systèmes d'exploitation, dans le but immédiat de déterminer le prix de revient de l'unité fourragère comme paramètre significatif pour le calcul ultérieur du prix du lait. Dès la première enquête, entamée en 1965 sur une vingtaine de fermes, on s'est heurté à des difficultés importantes, à cause du manque presque total d'enregistrements comptables réguliers dans les exploitations intéressées, ce qui nous a obligé à nous limiter à des comptes analytiques pour les différents types de cultures fourragères.

En 1966, le procédé a pu être étendu à des relevés concernant le bilan de toute la ferme, de manière à surmonter les limites de validité inhérentes à la méthode des comptes analytiques : pendant toute l'année, quinze exploitations ont été suivies pour l'ensemble des opérations techniques, moyennant des questionnaires standardisés qui portaient tout particulièrement sur :

- a) la répartition des heures de travail (main-d'œuvre et machines) entre les différentes opérations de culture ;
- b) la quantité de moyens de production employés ;

- c) la quantité et la qualité des produits obtenus ;
- d) les informations techniques sur les cultures et l'élevage.

L'enregistrement journalier de toutes les données mentionnées dans le questionnaire a permis d'en faire ressortir un cadre assez exact de la situation au niveau des différentes entreprises et de fournir des indications d'orientation aux exploitants agricoles, tout en évitant d'attribuer une valeur absolue aux résultats recueillis jusqu'à présent : la recherche, en effet, sera poursuivie sur un nombre plus élevé de fermes, en visant la détermination finale du prix de revient du lait destiné à l'industrie.

Le présent rapport ne prétend pas rendre compte du contenu total de l'enquête, étant donné qu'il serait difficile de justifier les résultats obtenus sans entrer dans les détails de chaque situation examinée, ce qui nous éloignerait trop d'une mise au point valable. Nous avons préféré nous borner à estimer le prix de revient de l'U.F. provenant de différentes cultures fourragères pratiquées dans la zone, en partant d'une ferme typique d'une superficie moyenne (60 ha, dont 39 à prairie irriguée et 13,8 à cultures fourragères dérobées) ; le produit brut de la ferme est supérieur à 600.000 litres par ha, dont 80 % sont dus au lait ; la charge du cheptel (vaches et jeunes) approche 12 qx/ha, les vaches laitières — de race hollandaise — étant représentées par quatre-vingts grosses bêtes, dont la production par tête et année (trois cents jours) dépasse 46 qx ; les jeunes sont au nombre de soixante-deux à soixante-dix, tenus en liberté dans des clôtures, tandis que l'étable est encore du type traditionnel. La ferme prise comme exemple (tableau I) possède une structure très répandue dans la région, s'appuyant sur une mécanisation modérée mais moderne et surtout sur un degré élevé d'évolution technique du fermier, très habile et précis dans la conduite de son entreprise.

Le coût de chaque culture fourragère considérée est constitué par deux groupes de dépenses : les charges directes ou spécifiques, et les charges indirectes ou aspécifiques.

### **1) Les charges directes.**

Elles comprennent les dépenses qui concernent directement les différentes cultures et en particulier les dépenses diverses pour se procurer les produits nécessaires, les dépenses pour l'emploi des machines et des outils, et la main-d'œuvre.

**TABLEAU I**  
**REPARTITION DES HEURES DE TRAVAIL**  
**DANS UNE FERME TYPIQUE DE 60 HECTARES**  
*(dont 4 ha de tares) (1)*

Genre de culture ou de travail	Superficie		Main- d'œuvre par ha	Main-d'œuvre totale: h.	Incidence sur le total général
	en ha	en % du total			
Prairie irriguée (2) .	39	65,0	135	5 277	33,9
Cultures dérobées (su- perficie répétée) (2) .	13,8	23,0	60	832	5,3
Maïs-grain (2) . . . . .	4,3	7,1	205	907	5,8
Blé (2) . . . . .	11,2	18,7	57	638	4,1
Peupliers (2) . . . . .	1,5	2,5	—	1 507 (3)	9,7
Coupes des bords des canaux . . . . .	—	—	—	487	3,1
Total des travaux extérieurs :				9 648	61,9
Elevages mineurs (jeu- nes bêtes, porcs, etc.) (4)				3 155	20,3
Réparation des machi- nes et outils . . . . .				649	4,2
Réparation des cons- tructions rurales . . .				870	5,6
Total des heures imputables :				14 322	92,0
Activité de travaux divers non contrôlés :				1 243	8,0
Total général des heures de travail :				15 565	100,0

(1) Ne sont pas comprises les heures de travail du personnel fixe employé dans l'élevage des vaches laitières.

(2) Sont comprises les heures de travail pour le nettoyage des fossés et des routes.

(3) Sont comprises les heures de travail pour les rangées d'arbres le long des bords des champs.

(4) Elevage de jeunes bêtes, des porcs, et si besoin, remplacement du personnel fixe à l'étable.

TABLEAU II

## INCIDENCE DES DEPENSES SUR LE COUT DE PRODUCTION DE L'U.F. EN %

Culture four.	CHARGES DIRECTES OU SPECIFIQUES																			
	Dépenses diverses pour engrais, semences, taxes d'irrigation.	Dépenses pour l'emploi des machines (carburants, lubrifiants, énergie électrique, etc.)									Dépense pour la main-d'œuvre (y comprises les charges sociales)							Total charges directes (b+i+t)	Charges indirectes ou non spécifiques.	Total général (u+v)
		Pendant la culture.	Pendant la récolte						Total (c+i)	Pendant la culture.	Pendant la récolte					Total (m+a)				
			Foin.	Foin séché artificiellement.	Ensilage demi-sec.	Ensilage en vert.	Herbe	Total (d+e+f+g+h)			Foin.	Foin séché artificiellement.	Ensilage demi-sec.	Ensilage en vert.	Herbe.		Total (n+o+p+q+r)			
a	b	c	d	e	f	g	h	i	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	z
Prairie irriguée	15,1	15,2	2,4	3,3	4,0	—	8,0	17,7	32,9	9,5	2,1	1,5	2,3	—	5,8	11,7	21,2	69,2	30,8	100,0
Maïs fourrage	16,8	17,8	—	—	—	18,4	3,3	21,7	39,5	10,5	—	—	—	15,2	2,0	17,2	27,7	84,0	16,0	100,0
Mélange d'été . . . .	34,2	13,0	—	—	—	—	10,8	10,8	23,8	7,9	—	—	—	—	13,4	13,4	21,3	79,3	20,7	100,0
Maïs fourrage et mélang. d'automne	30,7	10,3	—	—	—	7,8	9,7	17,5	27,8	6,7	—	—	—	6,4	7,0	13,4	20,1	78,6	21,4	100,0
Colza fourrage	22,9	12,2	—	—	—	—	11,8	11,8	24,0	7,6	—	—	—	—	19,3	19,3	26,9	73,8	27,2	100,0

*a) Dépenses diverses pour se procurer les produits nécessaires :*

Sont comprises, sous cette rubrique, les dépenses pour les semences, les engrais, les produits antiparasitaires et les herbicides, la ficelle pour la presse à fourrage, et les taxes fixes d'irrigation. Leur montant (tableau II) constitue 15,1 % des dépenses totales dans le cas de la prairie irriguée et varie entre 16,8 et 34,2 % (du simple au double) dans le cas des différentes cultures dérobées. Pour la prairie, les dépenses comprennent les semences pour la sole emblavée pendant l'année, pour une superficie de 4 ha (à peu près 10 % de la superficie fourragère).

La plus importante entre les dépenses diverses est celle qui concerne les engrais : 24.000 liras par ha pour la prairie, et 15.000 liras en moyenne pour les cultures dérobées.

*b) Dépenses pour l'emploi des machines et outils :*

Elles comprennent les dépenses suivantes : location de la construction ; les intérêts sur le capital « machines » ; les taux d'amortissement ; l'entretien, la lubrification et les réparations ; le carburant ou autre énergie motrice. A partir du montant de toutes ces dépenses, on a calculé le prix de revient horaire d'utilisation de chaque machine ou outil, compte tenu des heures d'utilisation par an. Ces dernières sont supérieures, pour les cultures fourragères, à celles de la main-d'œuvre, sauf dans le cas de la culture du colza-fourrage. Plus précisément, elles atteignent 32,9 % du coût de production total de la prairie, 39,5 % dans le cas du Maïs-fourrage, et 23,8 à 27,8 % dans celui des autres cultures dérobées.

La ferme est bien équipée en machines, quoique plusieurs d'entr'elles soient déjà amorties : on y trouve trois tracteurs (utilisés pour un total de 3.450 heures), deux moto-faucheuses (690 heures), un chariot auto-chargeur (525 heures), un tournefoin « Giro » (130 heures) un faneur « Tournesol » (135 heures), un faneur à cheval (210 heures) un râteau mécanique (140 heures), une récolteuse-hâcheuse (115 heures), une ensileuse à ventilation 80 heures), un séchoir pour foin (750 heures) ; on y emploie une presse à fourrage louée périodiquement. Dans l'ensemble, la valeur actuelle en investissement pour les machines se maintient autour de 140.000 liras par hectare de superficie de la ferme.

*c) Main-d'œuvre :*

La ferme dispose de onze salariés fixes, dont cinq employés pour l'élevage du bétail laitier. Les six autres ont été utilisés en 1966 pour un total de 14.505 heures de travail ; en plus, 1.060 heures ont été fournies par les membres de la famille (230 heures par les femmes, 830 heures par les adolescents), ce qui revient à un total général de 15.565 heures de travail au champ et pour les élevages autres que le bétail laitier (voir tableau I). La dépense moyenne par heure est égale à 395 liras, y compris les 20 liras pour les charges sociales. Les heures de travail par hectare de culture fourragère atteignent 130 pour la prairie irriguée et 60 en moyenne pour les cultures dérobées. Pour la prairie, l'incidence des dépenses de main-d'œuvre sur le coût de production total (tableau II) est de 21,2 % tandis qu'elle varie de 20,1 à 27,7 % dans le cas des cultures dérobées : plus de la moitié de cette dépense est absorbée par la phase de la récolte.

Le tableau III exprime justement la répartition des heures de travail employées à la récolte, en fonction de chaque culture et type d'utilisation : l'on peut observer que l'on emploie le plus grand nombre d'heures pour la fenaison et le séchage artificiel, le moins pour l'herbe consommée telle quelle, mais seulement pour les premières coupes ; les dernières demandent un nombre considérable d'heures de travail, à cause de la mauvaise saison. Dans le cas des cultures dérobées, l'utilisation par ensilage utilise à peu près deux fois plus de main-d'œuvre que l'affouragement en vert.

**2) Les charges indirectes.**

Elles comprennent toutes les dépenses liées à l'aménagement général de la ferme et qui ne peuvent être imputées sinon par approximation ou estimation à chaque culture ou élevage séparément. Leur montant (tableau II), dans le cas des prairies irriguées, représente 30,8 % du coût total tandis qu'il varie de 16 à 21,4 % dans le cas des cultures dérobées, sauf pour le colza, où il atteint 27,2 %. Les dépenses comprises dans les charges fixes concernent :

- la rémunération du capital foncier ;
- amortissement, manutention, assurance des capitaux investis en équipement immobilier ;
- impôts fonciers ;

**TABLEAU III**  
**MAIN-D'ŒUVRE NECESSAIRE A LA RECOLTE**  
**DISTRIBUEE ENTRE LES DIFFERENTES COUPES**  
**ET LES DIVERSES UTILISATIONS DU PRODUIT**

Produit	Coupes	Main-d'œuvre nécessaire pour la récolte		Production fourragère (à l'étable)		Main-d'œuvre nécessaire pour la récolte de 1 000 U.F.
		h	%	U.F.	%	
<i>Prairie irriguée :</i>						
Foin pressé (1) .....	I	400	13,4	24 600	11,3	16,3
» » (1) .....	II	140	4,7	6 000	2,8	23,3
Total .....		540	18,1	30 600	14,1	17,6
Foin séché artificiel. (2) .....	I	160	5,4	8 512	3,9	18,8
» » (2) .....	III	180	6,0	9 120	4,2	19,7
» » (2) .....	IV	40	1,3	2 128	1,0	18,8
Total .....		380	12,7	19 760	9,1	19,2
Ensilage demi-sec (2) .....	I	126	4,2	12 274	5,6	10,3
» » (2) .....	II	85	2,9	5 814	2,7	14,6
» » (2) .....	III	14	0,5	1 292	0,6	10,8
» » (2) .....	IV	250	8,3	16 150	7,4	15,5
» » (2) .....	autres (3)	125	4,2	10 659	4,9	11,7
Total .....		600	20,1	46 189	21,2	13,0
Herbe (80 % d'humidité) ...	I	266	8,9	29 640	13,6	9,0
» » ...	II	245	8,2	27 600	12,7	8,9
» » ...	III	241	8,0	17 010	7,8	14,2
» » ...	IV	161	5,4	13 410	6,2	12,0
» » ...	autres (3)	557	18,6	33 200	15,3	16,8
Total .....		1 470	49,1	120 860	55,6	12,2
Grand Total .....		2 990	100,0	217 409	100,00	
<i>Mais fourrage :</i>						
— frais .....		17		2 000		8,5
— ensilé (silo à puits, tranchée)		128		5 580		22,0
Mélange d'été : frais .....		180		14 850		12,1
<i>Mais et mélange d'automne :</i>						
— frais .....		55		5 310		10,4
— ensilé (silo à puits, tranchée)		50		2 050		24,4
Colza-fourrage :		112		4 275		26,2

Notes : Voir tableau IV.

**TABLEAU IV**

**PRAIRIE IRRIGUEE DE 39 HA — PRODUCTION DE L'ANNEE 1965-1966**

<i>Produit</i>	Coupes	Quant. (qx)	U.F./qx	U.F. à la ferme	Pertes de conser- vation %	U.F. à l'étable	Incid. sur le total %
Foin pressé (1) .....	I	615	50	30 750	20	24 600	11,3
» » (1) .....	II	150	50	7 500	20	6 000	2,8
Total .....		765	50	38 250	20	30 600	14,1
Foin séché artificiel. (2) ..	I	280	38	10 640	20	8 512	3,9
» » (2) ..	III	300	38	11 400	20	9 120	4,2
» » (2) ..	IV	70	38	2 660	20	2 128	1,0
Total .....		550	38	24 700	20	19 760	9,1
Ensilage demi-sec (2) ....	I	380	38	14 440	15	12 274	5,6
» » (2) ....	II	180	38	6 840	15	5 814	2,7
» » (2) ....	III	40	38	1 520	15	1 292	0,6
» » (2) ....	IV	500	38	19 000	15	16 150	7,4
» » (2) ....	autres (3)	330	38	12 540	15	10 659	4,9
Total .....		1 430	38	54 340	15	46 189	21,2
Herbe (80 % d'humidité) .	I	2 470	12	29 640	—	29 640	13,6
» » (85 % d'humidité) .	II	2 300	12	27 600	—	27 600	12,7
» » (85 % d'humidité) .	III	1 890	9	17 010	—	17 010	7,8
» » (85 % d'humidité) .	IV	1 490	9	13 410	—	13 410	6,2
» » (85 % d'humidité) .	autres (3)	3 320	10	33 200	—	33 200	15,3
Total .....				120 860	—	120 860	55,6
Production total U.F. ....				238 150	8,7	217 409	100,0
Production U.F./ha .....				6 106		5 575	

(1) Foin pressé, ayant à peu près 18 % d'humidité.

(2) Foin récolté à 35 % d'humidité, haché et ensuite séché artificiellement.

(3) Autres coupes successives (V<sup>e</sup>, VI<sup>e</sup>, etc.), et parfois les premières coupes  
106 des prairies semées pendant l'année.

— dépenses générales de direction, administration, surveillance, main-d'œuvre non affectée.

Puisque dans la région, la location de la terre est la règle dominante, la ferme considérée étant dans ce cas, on s'est référé au fermage, augmenté des impôts payés par le fermier, pour un total de 55.000 liras par ha ; les dépenses générales à ajouter ont été estimées à 30.000 liras par ha.

### 3) Production.

Comme il est indiqué au tableau IV, la production de la prairie irriguée, dans la ferme en cause, est de 6.100 U.F. par ha au moment de son transport à la ferme, et elle accuse une perte moyenne de 8,7 % ; la disponibilité alimentaire à l'étable est donc supérieure à 5.500 U.F., dont 14,1 % sont constitués par le foin, 9,1 % par le foin séché artificiellement, 21,2 % par l'ensilage riche en matière sèche et le reste par l'herbe fraîche (55,6 %).

TABLEAU V  
CULTURES DEROBÉES — PRODUCTION DE L'ANNÉE 1965-1966

Production	Quant. (qx)	U.F./qx	U.F. à la ferme	Pertes de conservation	U.F. à l'étable	Superficie (ha)	U.F./ha
<i>Maïs-fourrage</i>							
utilisé frais ....	200	10	2 000	—	2 000		
utilisé en vert (1)	620	10	6 200	10 %	5 580		
			8 200		7 580	2	3 790
<i>Mélange d'été :</i>							
utilisé frais ....	1 650	9	14 850	—	14 850	5,5	2 700
<i>Maïs et mélange d'automne :</i>							
utilisé frais ....	590	10	5 900	—	5 310		
ensilé vert (1) .	250	10	2 500	18 %	2 050		
			8 400		7 360	3,3	2 230
<i>Colza fourrage :</i>							
utilisé frais ....	570	7,5	4 275	—	4 275	3	1 425

(1) Silos à puits et tranchées, avec recouvrement en terre.

TABLEAU VI

PRIX DE REVIENT DE L'U.F.

Produit	Coupes	Dépenses de culture Lit./U.F.	Dépenses de la récolte Lit./U.F.	Total des dépenses à la ferme Lit./U.F.	Pertes de conservation %	Dépenses de conservation Lit./U.F.	Prix de revient total à l'étable Lit./U.F.
Foin pressé (1)	I	28,9	12,4	41,3	20	—	51,6
» » (1)	II	28,9	18,0	46,9	20	—	58,6
Foin séch. art. (2)	I	28,9	12,7	41,6	20	5,2	57,2
» » (2)	III	28,9	14,4	43,3	20	4,0	58,2
» » (2)	IV	28,9	17,4	46,3	20	5,3	63,2
Ensil. demi-sec (2)	I	28,9	8,7	37,6	15	—	44,2
» » (2)	II	28,9	13,4	42,3	15	—	49,8
» » (2)	III	28,9	12,1	41,0	15	—	48,2
» » (2)	IV	28,9	14,1	43,0	15	—	50,6
» » (2)	autres (3)	28,9	10,6	39,5	15	—	46,5
Herbe	I	28,9	8,2	37,1	—	—	37,1
»	II	28,9	9,2	38,1	—	—	38,1
»	III	28,9	14,8	43,7	—	—	43,7
»	IV	28,9	12,0	40,9	—	—	40,9
»	autres (3)	28,9	14,4	43,3	—	—	43,3
<i>Maïs-fourrage :</i>							
frais		24,8	8,6	33,4	—	—	33,4
ensilé en vert (4)		24,8	18,0	42,8	10	—	47,6
<i>Mélange d'été :</i>							
frais		27,1	8,7	35,8	—	—	35,8
<i>Maïs et mélange d'automne :</i>							
frais		25,3	8,8	34,1	—	—	34,1
ensilé en vert (4)		25,3	17,5	42,8	18	—	52,2
<i>Colza-fourrage :</i>							
frais		36,9	16,7	53,6	—	—	53,6

(1) Foin pressé, ayant à peu près 18 % d'humidité.

(2) Foin récolté à 35 % d'humidité, haché et ensuite séché artificiellement.

(3) Autres coupes successives (V<sup>e</sup>, VI<sup>e</sup>, etc.), et parfois les coupes les prairies

(4) Silos à puits et tranchées, avec recouvrement en terre.

Pour ce qui concerne les cultures dérobées (tableau V), la plus riche en U.F. est le Maïs (3.790 U.F. par ha, coupé à la floraison à cause de la verse provoquée par un orage), suivie par le mélange d'été (2.700 U.F./ha), par le Maïs et le mélange d'automne (2.230 U.F./ha), en partie influencés par la saison défavorable, et enfin par le colza (1.425 U.F./ha).

#### 4) Prix de revient de l'U.F.

Celui-ci, pour les différents types de cultures et d'utilisation, se déduit de la somme des charges directes et indirectes, rapportée aux U.F. obtenues (tableau VI). Il varie de 51,6 à 58,6 liras/U.F. pour le foin, et de 57,2 à 63,2 liras/U.F. pour le foin séché artificiellement (1). L'ensilage riche en matière sèche a un prix compris entre 44,2 et 50,6 liras/U.F., l'herbe entre 37 et 38 liras/U.F. pour les premières coupes, pour monter ensuite à plus de 43 liras/U.F.

Ces données sont relatives aux fourrages récoltés sur prairie irriguée ; quant à ceux des cultures dérobées, le prix de l'herbe a un prix un peu inférieur à celui de l'herbe de prairie, et oscille entre 33,4 et 35,8 liras/U.F., à l'exception du colza qui atteint 53,6 liras/U.F. Les ensilages directs de ces cultures ont des prix qui varient de 47,6 à 52,2 liras/U.F. : y sont comprises les dépenses pour le recouvrement avec la terre des silos puits ou tranchée.

### CONCLUSIONS

Sans nous apesantir davantage sur la valeur conventionnelle de l'U.F. prise comme terme de comparaison et qui, à la rigueur, ne permettrait pas d'établir à elle seule l'équivalence de valeur alimentaire entre les fourrages de prairie et des cultures dérobées, ni de juger par conséquent avec exactitude des différences des coûts respectifs, il nous est permis néanmoins de constater que ceux-ci sont moindres pour l'herbe verte, et ont des valeurs convergentes à un niveau moyen pour les ensilages en vert et riches en matière sèche tandis que le niveau le plus haut est atteint par les foin, pour lesquels le séchage artificiel tend à augmenter quelque peu le prix de revient de l'U.F.

(1) La première coupe a exigé 318 heures de ventilation, la troisième 263 heures et 81 heures pour la quatrième, ce qui fait à peu près 1 heure par quintal de produit mis au séchoir.

En principe, les exploitations axées sur l'alimentation en vert et sur l'ensilage auraient donc plus de chances de produire les fourrages d'une manière économique. Ajoutons que pour ce qui concerne l'herbe, nos relevés précédents (1) avaient déjà indiqué l'avantage de la consommer sur pied par pâturage tournant, ce qui milite en faveur des exploitations (peu nombreuses, en vérité) qui ont introduit depuis peu ce système à la place de la fauche traditionnelle ; ceci impliquerait la prééminence des prairies irriguées de longue durée comme source d'herbe dans l'assolement. Notons encore que des résultats semblables ont été obtenus par une enquête conduite par la Chambre de Commerce de Pavie en 1961, selon laquelle, entre autres — et le fait a une certaine importance locale — le coût le plus bas de l'U.F. au sens absolu (22,6 livres contre 30,7 livres au pâturage) se rencontre pour l'herbe des « marcites » ou prés hiémaux, cultures considérées comme des plus coûteuses, et dont la rentabilité a été souvent mise en doute (2) : la donnée rapportée est d'autant plus intéressante que le rôle de ces cultures dans l'alimentation est loin d'être périmé, malgré les nouvelles méthodes de conservation du fourrage pour l'hiver.

Mais il y a plus : si l'on admet que le chapitre le plus onéreux pour l'exploitation moderne est celui de la main-d'œuvre, qui dans la région examinée manque matériellement à un degré très élevé, il y a lieu d'orienter le choix des cultures et des utilisations vers celles qui sont les moins consommatrices en ce facteur, par U.F. produite. Or, comme on le constate au tableau III, si l'herbe d'origine quelconque reste sous ce point de vue le produit le plus avantageux, l'ensilage à teneur élevée en matière sèche s'annonce — dans les conditions de la ferme prise comme échantillon — supérieur non seulement à toutes les catégories de foin (entre elles très peu différenciées), mais encore à l'ensilage vert des cultures dérobées, qui paraît être plus exigeant de main-d'œuvre que tous les autres fourrages. Evidemment, cela tient au degré insuffisant de mécanisation spécifique pour ce dernier type d'ensilage dans l'exploitation en question, tandis que les fermes de plus grande dimension, possédant un parc à machines plus important, pourraient probablement obtenir ce même ensilage à des conditions très proches de celles de l'herbe fraîche. Il n'en ressort pas moins qu'avec les installations envisagées, c'est encore la prairie irriguée qui conviendra le mieux comme

(1) G. HAUSSMANN et M. SIBANI « Costi della produzione foraggera nell'azienda irrigua della Bassa Lombarda », Convegno di Lodi, 1965.

(2) G. ELLENA « Come ridurre il costo dell'Unità Foraggera », I.A.P. di 110 Cremona, 1966.

culture pour ensilage (demi-sec), en réservant aux cultures dérobées la fonction d'apport complémentaire à celui que fournit l'herbe fraîche et une superficie sensiblement limitée dans l'assolement.

Par contre, les entreprises plus puissantes et techniquement plus avancées seraient tentées d'accorder la préférence à l'ensilage en vert, dont le Maïs récolté à maturation laiteuse ou pâteuse est aujourd'hui l'objet principal ; cela tient sans doute également aux rendements impressionnants — plus de 1.000 qx/ha — que les Maïs hybrides sont capables de fournir, et qui en font étendre la culture aux dépens de la prairie, malgré le risque d'en tirer parfois des résultats assez décevants, comme dans l'exemple de notre ferme, et ceci par suite du mauvais temps. Mais ici surgit le problème de la qualité du fourrage ainsi produit, qui ne peut satisfaire entièrement les exigences de la vache laitière ; la prairie reste, en fin de compte, une composante indispensable des ressources fourragères, soit en herbe, soit en ensilage de tout genre : ses proportions optimales dans la ferme dépendront des circonstances, qu'on est d'ailleurs encore en train d'étudier pour les différents types d'exploitation.

Quoique très incomplète, l'enquête ci-dessus fournit néanmoins quelques éléments assez significatifs pour le choix des moyens capables d'abaisser le prix de revient de l'U.F., première étape de l'étude des méthodes qui ont pour but la production du lait dans des conditions rémunératrices, et ceci dans le cadre du Marché Commun : les conclusions provisoires auxquelles nous sommes parvenus pourraient être utiles, nous le souhaitons, non seulement aux fermiers italiens, mais aussi à tous leurs confrères de la Communauté qui se trouvent dans des conditions semblables ; ces conclusions en tout cas devraient permettre des comparaisons instructives avec l'expérience d'autres pays, pour pouvoir juger en connaissance de cause des raisons qui déterminent la capacité de concurrence d'un cas à l'autre.

G. HAUSSMANN et M. SIBANI,  
*Stazione Sperimentale di Praticoltura,  
Lodi (Italie).*